

3D REFIT

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 5 rue des Bregeons 35400 Saint Malo
RCS SAINT MALO 980 589 162

PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 13 MARS 2026

Rappel préalable :

Il est rappelé que, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre de chaque année.

Les associés souhaitent toutefois modifier à nouveau cette date de clôture afin de la fixer au 31 mars de chaque année.

PREMIERE DECISION

Modification de la date de clôture de l'exercice social

Les associés décident de modifier la date de clôture de l'exercice social afin de la fixer désormais au 31 mars de chaque année.

En conséquence, l'exercice social en cours, ayant commencé le 1er janvier 2025, aura exceptionnellement une durée de quinze (15) mois et sera clos le 31 mars 2026.

Les exercices sociaux suivants commenceront le 1er avril de chaque année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

SECONDE DECISION

Mise à jour des statuts

En conséquence de l'adoption de la décision qui précède, les associés décident de modifier l'article 20 des statuts qui devient :

Chaque exercice social a une durée de douze mois.

A titre exceptionnel, l'exercice social ayant commencé le 1er janvier 2025 sera clos le 31 mars 2026.

Les exercices sociaux suivants démarreront le 1er avril de chaque année pour se terminer le 31 mars de l'année suivante.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour formalités

Les associés délèguent tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet de procéder aux formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés

DocuSigned by:

Christophe CRESPIER

F12F5DEC9E90467...

BESTOPHE INVEST

DocuSigned by:

Philippe Coroller

37FF1535607846C...

Philippe COROLLER